

Réf: Dossier N° : 53234

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BRIGHT ENERJY SARL » en abrégé «B.E »
Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE STAR 8-9 HELICE 2
VILLA 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BRIGHT ENERJY SARL » en abrégé «B.E ».

Objet: le développement , l'intégration, et le déploiement de toute technologie (logiciel et physique) dans tous les secteurs d'activites ainsi que des services pour particuliers et entreprises.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE STAR 8-9 HELICE 2 VILLA 25

GERANT: Monsieur SANOGO ALLOUCINE ERIC K. .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20832 du 17/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19790 du 17/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

